



# MAUTHAUSEN

**HIER : CAUCHEMAR...**

**AUJOURD'HUI : ESPOIR !**

Direction, Administration: 10, Rue Leroux, PARIS - XVI<sup>e</sup> — Tél. : KLÉ. 20-93 et KLÉ. 84-05 — C. C. P. Paris 5331-73

## DIX ANS ONT PASSÉ !

En cette année 1955 qui marquera le dixième anniversaire de la libération de Mauthausen et de ses commandos, c'est avec une ferveur particulière, une émotion profonde que le bureau de notre amicale adresse ses vœux les plus sincères à tous les anciens de Mauthausen et aux familles de ceux qui sont morts là-bas pour que vive la France, et pour que plus jamais aucun Français ne connaisse les horreurs de la guerre.

Dix ans ont passé. Pour certains personnages de ce pays, ces dix ans ont suffi pour justifier l'oubli. Pour eux, il y a « prescription » du crime ! Pour nous, à l'amicale, il n'y a pas prescription. Le souvenir des horreurs abominables dont nous avons été les témoins reste vivant en nous. Il est marqué dans la chair de la plupart d'entre nous, il est marqué dans les regards des veuves de nos disparus, dans le désespoir de leurs mères, dans la tristesse de nos orphelins. Il est dans notre conscience.

Si certains l'ont oublié, que la honte soit sur eux !

Anciens de Mauthausen, nous n'avons rien oublié de ce que nous devons garder en mémoire comme une marque d'honneur et de fierté. Nous resterons inébranlablement fidèles à la mémoire de tous nos morts : au Père Jacques, à l'abbé de Maupéou, à Jean Rozinoer, au gaulliste Lepoder, aux communistes Robert Dubois et Raymond Ridell. A tous sans exception. Leur sacrifice suprême est notre raison d'exister. Notre trésor. Tous sont morts pour la même cause. Celle de la France et de la paix.

Nous continuerons notre lutte. Nous joindrons cette année encore toutes nos forces à celle des autres hommes généreux et toujours confiants, pour que 1955 soit une année de paix. Nous élèverons notre voix pour qu'il en soit ainsi. Nous en avons le droit. Les 8 000 morts français de Mauthausen nous confèrent la force morale qui doit faire de notre amicale un élément de poids dans la lutte que nous devons poursuivre pour que la menace de la guerre recule enfin et que l'horizon s'éclaire des lueurs de la paix.

Cette année, nous célébrerons avec éclat le dixième anniversaire de la libération de Mauthausen. Un grandiose pèlerinage se déroulera et au cœur même de la forteresse, des milliers de patriotes de tous les pays, anciens de Mauthausen, qui ont souffert du militarisme allemand, se rassembleront. Il faudra que la délégation française soit nombreuse, et nous ferons en sorte qu'il en soit ainsi. Des centaines de Français qui furent là-bas nos frères de misère et de lutte dorment encore en terre autrichienne. Des milliers d'autres sont partis en poussière insaisissable, par la cheminée du crématoire, et flottent dans l'air, balayés dans le vent du Danube. Il nous faut aller là-bas nombreux, nous recueillir sur cette terre où certains dorment, devant ce ciel qui a effacé la trace de milliers d'autres, et tous ensemble, anciens déportés et familles de nos morts, se dire d'un même cœur, comme nous en avons fait le serment il y a dix ans : « Nous ne permettrons pas que le monde revive les horreurs de Mauthausen ! »

**PAUL TILLARD**

Matricule 25672

Membre du Bureau de l'Amicale

**Réservez votre après-midi du samedi 12 février 1955 pour venir à notre vin d'honneur qui aura lieu de 15 heures à 20 heures, 10, rue Leroux.**

**Comme chaque année, vous dégusterez des crêpes et ferez connaissance avec MATHAU !... Qui est-ce ?**

## TRADUCTION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE INTERNATIONAL DE MAUTHAUSEN

Vienne, 25 et 26 Novembre 1954

Le docteur DURMAYER ouvre la séance et excuse l'absence du président, le professeur GILBERT-DREYFUS, qui est attendu pour le lendemain.

Il salue ensuite les représentants de la Belgique, de la Tchécoslovaquie, de la République démocratique allemande, de l'Allemagne fédérale, de la France, de l'Italie et de l'Autriche.

Le docteur DURMAYER propose l'ordre du jour prévu dans la circulaire. Aucune objection n'étant faite, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Pour simplifier la discussion, il est décidé de débattre et de solutionner en commun, avant tout, les quatre premiers points, puis de passer à la discussion de la préparation du dixième anniversaire.

Le Comité international de Mauthausen ayant soumis un projet pour l'Ossuaire, devant être construit sur l'emplacement du nouveau Revier (qui sera, à cet effet détruit, car il ne représente rien), PASSE-LECCQ, délégué belge, prend la parole et propose d'ouvrir un concours international, en demandant aux architectes et aux artistes des différents pays, des projets et des plans pour le grand monument (Ossuaire) qui est projeté. Cette manière d'agir permettrait de faire un choix parmi les projets présentés. D'après lui, l'Ossuaire devrait être conçu de manière à ce que les ossements ne soient pas visibles. Quant à l'identification des corps au moment de l'exhumation, il pense que cela sera une chose difficilement réalisable. Quant aux textes à inscrire sur la plaque, il propose, pour ce qui concerne les Belges, que l'inscription ne soit pas faite *seulement* en français, mais également en flamand.

Pour le financement du monument international (Ossuaire), il propose que chaque Amicale nationale s'adresse à son gouvernement pour obtenir de lui une participation. Par la même occasion, il indique que l'Amicale belge s'est déjà saisie de cette idée, et qu'elle a reçu l'accord de principe du ministre des Finan-

## TRADUCTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ INTERNATIONAL DE MAUTHAUSEN

ces belge, en ce qui concerne une participation.

Il s'élève par ailleurs contre l'argument évoqué aujourd'hui par le gouvernement autrichien « que celui-ci ne saurait être tenu responsable pour ce que les Allemands ont fait ». Les Belges non plus n'en sont pas responsables, et cependant ils ont érigé le fort Brendonck en monument national et les Français en ont fait autant pour le camp de Natzweiler.

La parole est ensuite donnée à Emile VALLEY qui se déclare d'accord en principe à l'idée d'un concours international. Il est également d'accord avec la proposition du précédent orateur concernant la participation gouvernementale à l'érection du monument ; mais pense que cette participation ne doit pas être égale pour chaque pays et qu'il faudrait qu'une proportion puisse être établie qui pourrait être calculée, suivant le nombre de leurs ressortissants morts à Mauthausen, ou la population du pays.

VALLEY parle ensuite d'une série de questions purement techniques et émet l'opinion qu'il serait bon de confier l'exécution des questions techniques à une commission spéciale.

Sur un point cependant, VALLEY n'est pas de l'avis du précédent orateur : c'est sur sa conception de l'ossuaire. En effet, VALLEY pense qu'il serait bon qu'on puisse voir les ossements pour que l'effet produit soit plus puissant.

Quant à la question de l'identification, VALLEY donne toute une série de précisions (dentition, os fracturés, longueur du squelette, etc.) d'après lesquelles, suivant le travail préparatoire fait par la délégation française des anciens combattants pour l'Allemagne et l'Autriche, il serait possible de procéder à l'identification certaine d'un assez grand nombre de corps.

Sur une question posée, VALLEY répond qu'il lui semble qu'un tel ossuaire s'élèverait à une centaine de millions de francs français, y compris la démolition du « nouveau Ravier » et les exhumations.

La parole est ensuite donnée au secrétaire général, le docteur DURMAYER, qui propose qu'une commission internationale d'architectes et d'artistes soit désignée, qui ne s'occuperait pas seulement des projets et plans, mais aussi de l'exécution des travaux et de leur contrôle.

D'autre part, le docteur DURMAYER, parlant au nom de l'Amicale autrichienne, dit qu'il est d'avis que les exhumations ne devraient pas être faites, mais que les camarades devraient être laissés à l'endroit où ils ont vécu, lutté, souffert et sont morts ensemble. De toute manière, l'Amicale autrichienne ne demandera pas, en ce qui la concerne, qu'il soit procédé à l'exhumation et au transfert des restes en un autre lieu.

L'orateur suivant, Mme GUARESCHI (Italie), dont le fils est mort à Mauthausen, déclare être d'accord avec ce qui vient d'être dit, surtout quant au fait qu'il ne saurait être fait de différence entre des camarades massacrés avant ou après la Libération. Elle pense, néanmoins, qu'il serait bon de respecter le désir des familles en rapatriant les corps identifiés et réclamés par elles et en déposant dans l'Ossuaire tous les autres corps.

Puis c'est HAWLE (Autriche) qui prend la parole : il est d'avis que les ossements doivent être visibles dans la crypte. Lui aussi est d'avis de ne pas entreprendre d'exhumations, mais de laisser les camarades tous ensemble. Cependant, avant de raser les baraques, on devrait demander

à une société cinématographique de faire soit un film, soit un documentaire ayant le camp pour décor. HAWLE signale par ailleurs, que tous les registres de décès sont en possession des troupes américaines d'occupation et pas en territoire autrichien, mais en Allemagne de l'Ouest. Il faudrait essayer d'en obtenir des duplicata ou des photocopies pour le musée de Mauthausen.

La parole est ensuite à COMAZZI (Italie). Il se déclare d'accord avec la proposition faite par le ministre de l'Intérieur autrichien de raser les baraques quand le grand monument international (Ossuaire) sera érigé. Mais une baraque au moins devra être conservée comme musée. COMAZZI propose de modifier le chiffre des morts porté sur la plaque de marbre apposée sur la porte d'entrée, en se basant sur le fait que ce chiffre n'est pas exact, un bien plus grand nombre de camarades ayant été assassinés.

VALLEY pense qu'il n'est pas possible de modifier les chiffres indiqués qui ont été relevés sur les registres. Il est vrai pourtant que des dizaines de milliers de camarades ont été massacrés sans qu'ils aient été portés sur des registres et qu'il faudrait trouver une solution pour signaler ces faits.

Le secrétaire général DURMAYER dit ensuite, que si le Comité donne son accord sur la destruction des baraques à cause du prix très élevé de leur entretien, cette destruction ne devrait pas être faite avant que la construction du monument n'ait été commencée, voire achevée.

A nouveau le délégué belge PASSELECQ prend la parole et dit qu'il est d'avis que le « nouveau Ravier » doit être rasé, parce qu'il donne une fausse impression et qu'il n'a jamais servi à des fins humanitaires comme il le devait.

En ce qui concerne la proposition qui avait été faite par le camarade HAWLE de réaliser un film sur Mauthausen, il pense que cela ne serait guère possible, étant donné son coût trop élevé. Il propose qu'au moins une baraque, sinon deux soient conservées et qu'elles soient aménagées comme cela a été fait au fort Brendonck en Belgique. Dans les différentes pièces de ce fort se trouvent des boutons de contact qui, lorsqu'on les presse, mettent en marche un disque donnant l'explication aux visiteurs de tout ce qu'il y eut dans cette salle.

La parole est ensuite donnée à MARSALEK (Autriche) qui est d'accord avec la proposition, de faire ériger un monument à l'emplacement du « nouveau Ravier » — il n'y voit pas seulement un geste de piété en la mémoire des camarades disparus, mais aussi une action politique.

MARSALEK est en principe contre la destruction des baraques, mais si l'on était tout de même obligé d'y consentir, une d'entre elles devrait être conservée comme musée.

Quant aux chiffres portés sur la plaque de marbre, il s'en dit responsable. Il avait, avec l'aide de camarades, et en compulsant les registres, trouvé ce chiffre. Il est naturellement d'accord qu'il y a eu, un bien plus grand nombre de personnes massacrées, car toutes n'étaient pas portées sur les registres, par exemple : ceux qui ont été gazés, exécutés avant d'être immatriculés, puis il attire l'attention sur ceux qui étaient dans le camp de tentes qui, eux non plus, n'ont jamais été inscrits.

MARSALEK confirme que les registres avaient été livrés, en 1945, aux Forces américaines et qu'ils se trouvent actuelle-

ment en Allemagne de l'Ouest. D'après des informations, les camarades polonais doivent avoir, eux aussi, deux registres. Quant au musée, il attire l'attention sur la nécessité de la participation de toutes les nations.

L'orateur suivant est ENIGKE (R.D.A.). Il salue l'idée de l'érection de l'ossuaire et explique que le Comité des Antifascistes allemands va demander à son gouvernement de mettre à sa disposition l'aide nécessaire. Il se déclare d'accord avec la destruction des baraques, mais ceci seulement lorsque le monument sera terminé.

ENIGKE propose de faire paraître un communiqué dans la presse, sur le plan international, ou quelque chose dans le genre communiqué. Il se dit d'accord pour conserver une baraque comme musée, mais pense qu'il serait mieux de faire utiliser les bâtiments en pierre pour le musée, par exemple l'ancienne cuisine.

Il rappelle, par la même occasion, les musées de Buchenwald et d'Auschwitz et propose de lancer un appel à tous les gouvernements, personnalités et organisations pour leur demander de donner des documents pour la constitution du musée. Une commission spéciale devrait s'occuper de l'aménagement concret du musée.

Puis Franz JAKL (Autriche) prend la parole. Il rappelle qu'il avait été de l'intention du gouvernement autrichien de raser totalement le camp et que le gouvernement autrichien a gagné de fortes sommes en vendant des baraques et d'autres objets du camp. Il estime que, pour l'érection de l'ossuaire, il faudrait constituer une commission d'architectes, par ailleurs il est d'avis que le Ravier devrait être transformé en musée.

Quant à la question financière, JAKL pense qu'il faudrait s'adresser non seulement aux gouvernements respectifs, mais aussi aux grandes organisations : syndicats, organisations culturelles, etc.

PASSELECQ (Belgique) propose d'envoyer immédiatement un télégramme au ministre de l'intérieur du gouvernement autrichien et d'exiger de lui qu'une délégation du Comité international de Mauthausen soit reçue par lui. Il propose d'exiger du gouvernement autrichien qu'une loi soit promulguée dans laquelle le monument de Mauthausen soit nettement défini et qu'il y soit précisé ce qui doit être obtenu et dans quel état.

Après un vote, il est décidé de demander un rendez-vous par téléphone au ministère de l'Intérieur du gouvernement autrichien pour une délégation.

PAROUTY (France) appuie le point de vue qu'il faut que le maximum soit laissé de l'ancien camp. Il dit que Gusen, où il a passé de nombreux mois, ne lui fait aucune impression, et ceci, parce que rien n'était resté. Par contre, Mauthausen lui a fait une impression bien plus forte, car le « camp » est toujours là.

PAROUTY se réfère à Oradour-sur-Glane. Il décrit l'impression inoubliable que cela produit sur le visiteur quand il lui est donné de voir des voitures d'enfants à moitié calcinées, des machines à coudre, etc., des cerceaux avec les cendres des enfants brûlés vifs, etc.

C'est pourquoi il est d'avis que le camp de Mauthausen doit être aménagé dans cet esprit pour qu'il laisse au visiteur la plus forte impression possible. Quant au chiffre des morts portés sur la plaque de marbre, il propose qu'il soit ajouté une phrase à peu près conçue : « A ce chiffre il faut ajouter des dizaines de milliers

## TRADUCTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ INTERNATIONAL DE MAUTHAUSEN

d'autres victimes dont les noms ne furent portés sur aucun registre. »

VALLEY approuve ce projet et demande que le Comité se charge de ce travail.

Le secrétaire général, docteur DURMAYER, attire l'attention sur le fait qu'il doit s'agir en l'occurrence de donner l'accord sur la destruction des baraques en bois, ceci mis à part, le camp doit rester dans son état d'autrefois avec son mur d'enceinte, ses tours, son appel-platz, ses constructions en pierre, etc.

Otto WAHLE (Stuttgart) souligne que les baraques étaient en somme « le cœur » du camp, que c'est dans les baraques que se déroulait la vie du camp et que c'est pour cette raison qu'au moins une ou deux de ces baraques doivent être conservées comme musée.

WAHLE est tout à fait d'accord avec l'idée de la création d'un musée. Il pense que cela serait une grande aide pour les amicales nationales, si le Comité interna-

nal, ceci afin de pouvoir recevoir le plus de plans et de projets possibles pour cet ossuaire. D'après lui, il serait mieux que les ossements puissent être visibles.

La séance est levée à 12 h. 30. La prochaine séance est fixée pour le 26 novembre, à 15 heures, au même endroit.

Le 26 novembre, à 15 heures, ouverture de la séance du Comité international de Mauthausen par le président le professeur GILBERT-DREYFUS, qui salue les nouvelles délégations arrivées, celles de l'U.R.S.S. et de la Pologne. Il salue particulièrement Mme Irène de LIPKOWSKI, présidente de la Fédération des Familles de disparus, en France, député de l'Assemblée nationale française.

Le camarade VALLEY donne un bref résumé des débats qui eurent lieu la veille, après quoi, Mme de LIPKOWSKI parle des débats qui se sont instaurés à l'Assemblée nationale et qui ont abouti

principe sur les décisions du jour précédent et plus particulièrement en ce qui concerne l'ossuaire. Il propose toutefois que l'on pourrait s'adresser directement au gouvernement soviétique, car il pense qu'il ne sera nullement hostile de se joindre à une participation.

En fin de compte, le secrétaire général, docteur DURMAYER, résume la discussion de la veille ainsi que les décisions prises et en donne lecture. Les résolutions (voir texte) sont adoptées à l'unanimité.

C'est Mme GUARESCHI (Italie) qui prend ensuite la parole. Elle énonce l'idée que l'on pourrait aussi s'occuper des petits commandos, par exemple Peggau, et faire le nécessaire pour que leur état de conservation soit mieux assuré.

Comme toute la discussion concernant les quatre premiers points de l'ordre du jour est épuisée, le secrétaire général DURMAYER propose de passer à la discussion du dernier point, soit : préparation du dixième anniversaire de la libération du camp, en mai 1955.

DURMAYER propose les points suivants à la discussion :

- 1° Financement de l'ensemble ;
- 2° Question de l'hébergement ;
- 3° Question du transport.

Il donne son opinion sur ces points et attire l'attention sur les difficultés d'avoir un grand nombre de personnes, c'est-à-dire quelques milliers, à loger dans les alentours du camp de Mauthausen et de les y transporter.

Le camarade VALLEY fait quelques propositions concrètes, plus particulièrement en ce qui concerne le transport : autocars, trains spéciaux, etc.

Le président, le professeur GILBERT-DREYFUS, demande combien ces cérémonies devront durer : un ou deux jours.

WAHLE dit alors qu'il faudrait que cela puisse durer plusieurs jours, avec des cérémonies en divers points, tels : Mauthausen, Melk, Ebensee, etc., et pour terminer un rassemblement général à Vienne.

WAHLE propose que tous les détails techniques soient du ressort d'un comité préparatoire. On devrait dès à présent essayer de trouver un mot d'ordre, quelque chose dans le genre de ce que fut « Plus jamais d'Europe S.S. », de la rencontre de Buchenwald de cette année.

VALLEY explique qu'il est indispensable que ces commémorations puissent durer plusieurs jours. Il propose de choisir les dates allant du 19 au 22 mai inclus. Comme le 19 est férié et que de ce fait, seul, le 20 mai reste un jour ouvrable, cela permettrait d'aider de nombreux camarades venant de l'étranger.

Une assez longue discussion concernant la date précise s'instaure alors, au cours de laquelle de nombreuses propositions sont faites.

Le secrétaire général DURMAYER souligne que la fixation de la date même, dépendant d'une série d'autres questions, elle ne saurait être solutionnée aujourd'hui. Le camarade DURMAYER dit, par ailleurs, qu'il ne comptait nullement discuter de toutes les questions à l'ordre du jour en détail et pouvoir leur apporter une solution immédiate. Ce qu'il voulait seulement c'était exposer aux camarades dans le cadre de leurs organisations respectives la situation actuelle afin de leur permettre d'en discuter, d'apporter des propositions qui seraient alors soumises au Comité international de Mauthausen.

A la fin, le camarade DURMAYER propose qu'un comité d'organisation soit



RÉUNION DU COMITÉ INTERNATIONAL DE MAUTHAUSEN  
Au Bureau : le Maître DURMAYER, le Professeur Gilbert DREYFUS  
Mme de LIPKOWSKI et Emile VALLEY.

tional lançait un appel à l'opinion internationale pour demander l'aide financière pour l'érection d'un ossuaire.

L'orateur suivant est DEMETZ (Allemagne Occidentale). Il est tout à fait de l'avis qu'il y a nécessité d'ériger un monument. Il attire l'attention des camarades, qu'ils ne peuvent pas se représenter combien il est dépensé d'argent actuellement par les cercles militaires du gouvernement de Bonn, pour retrouver, entretenir et conserver les « tombes des héros », ce terme s'appliquant aux tombes des officiers et soldats tombés pour Hitler. C'est pourquoi il est de notre devoir de faire de même, c'est-à-dire d'élever des monuments commémoratifs aux véritables héros de la Résistance.

Pour lui, le gouvernement autrichien est moralement obligé de créer de tels monuments et ceci non pas uniquement par traité envers le gouvernement soviétique !

Le camarade DEMETZ se déclare d'accord avec l'idée d'un concours internatio-

à un accord unanime ; quant aux exhumations. Elle parle ensuite des interventions faites à ce sujet par les ministres français des Affaires étrangères et des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, ainsi que l'accord de ces deux ministres et leurs promesses d'apporter toute leur aide afin que les travaux et les exhumations commencent dès le printemps 1955 !

Le président GILBERT-DREYFUS prend position d'après le résumé présenté par le camarade VALLEY et plus particulièrement en ce qui concerne la question des exhumations. Il se déclare en fait d'accord avec les propositions faites au cours de la réunion de la veille.

Ensuite c'est l'architecte BURSKE (Pologne) qui prend la parole. Il est d'accord lui aussi avec le résumé présenté par le camarade VALLEY. Il donne quelques brefs détails concernant le monument polonais dont il fut chargé.

Puis c'est KLOKOW (U.R.S.S.) qui prend la parole. Il donne son accord de

# TRADUCTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ INTERNATIONAL DE MAUTHAUSEN

nommé pour s'occuper de toutes les questions techniques du déroulement et de la préparation de cette commémoration.

Une discussion s'engagea alors sur ce comité et à la fin l'unanimité se fait sur l'idée que tant au point de vue économique que technique, le comité devrait se composer de camarades autrichiens et que le secrétaire général aurait la responsabilité du travail. Il est cependant décidé que le secrétaire général adjoint, Emile VALLEY, ferait partie de ce comité pour les décisions importantes.

A ce moment un appel téléphonique fit savoir que le ministre de l'Intérieur autrichien était prêt à recevoir le lendemain une délégation du Comité international de Mauthausen.

Après délibération, la délégation a été désignée comme suit :

Professeur GILBERT-DREYFUS ;  
Mme Irène de LIPKOWSKI ;  
Docteur DURMAYER ;  
Emile VALLEY ;  
BURSZE (architecte) ;  
Nicola DANILLO ;  
Bruno LINDER ;  
Jean PASSELECQ.

Un discours de clôture, prononcé par le président, le professeur GILBERT-DREYFUS, termina la réunion.

\*

## RESOLUTIONS

1°) Les inscriptions commémoratives à apposer à l'intérieur du camp (textes déjà discutés et approuvés) devront être exécutés le plus rapidement possible.

2°) L'érection par le gouvernement autrichien du monument dans le « camp des Russes » devra être faite de manière ce qu'il puisse être terminé bien avant le X<sup>e</sup> anniversaire, en mai 1955.

3°) La lettre datée du 3-8-1954 du ministre autrichien, adressée au Comité international de Mauthausen, indiquait que l'érection d'un ossuaire monumental de toutes les délégations semblait devoir être une chose plus importante que la conservation des baraques en bois.

L'intention unanimement exprimée est de conserver au moins une baraque, si ce n'est même deux, comme musée. Il faudrait d'ailleurs qu'elles soient remises dans leur état primitif (comme au temps des nazis).

L'enlèvement des baraques en bois ne doit pas se faire avant que la construction du monument international (Ossuaire) n'ait été commencée.

Avant l'enlèvement des baraques en bois, des photos devront être prises et, soit une petite pièce, soit un film documentaire devront être faits.

Il fut également convenu, à l'unanimité, que le camp devait conserver comme souvenir le mur d'enceinte, la porte d'entrée, les miradors, les bâtiments en pierre et les fondations des baraques en bois, l'Appelplatz, etc., choses bien malaisées à remplacer par un monument.

Le monument international devra être érigé sur l'emplacement du nouveau Revier (le nouvel hôpital), qui, lui, doit être rasé. Voir à ce propos la lettre du Comité international de Mauthausen de mai 1954 au ministère de l'Intérieur d'Autriche.

4°) Le Comité international de Mauthausen va lancer sur une échelle internationale un appel demandant une aide pour l'érection d'un

monument imposant (ossuaire et crypte) au camp de Mauthausen, à la mémoire des victimes de la Résistance.

Il est nettement spécifié que cet appel sera rédigé en termes généraux et qu'il appartiendra à chaque amicale nationale de faire dans son pays respectif toutes les démarches nécessaires auprès de son gouvernement, de diverses institutions, etc. et d'obtenir le concours d'artistes et d'architectes, etc.

Dans un délai de trois mois, les plans concernant l'ossuaire devront être créés et soumis à l'approbation. S'il n'est pas possible de le faire plus tôt, cela sera donc à l'occasion de l'anniversaire de la Libération, en mai 1955, qu'une commission internationale (jury) se réunira pour discuter et approuver les plans.

5°) Il est demandé aux amicales nationales de faire en sorte que toutes les exhumations puissent se faire en même temps, au printemps 1955. Elles devront également veiller à ce que leurs pays respectifs donnent leurs accords pour le transfert des restes dans l'ossuaire en construction.

6°) Dès à présent, les amicales nationales sont priées de commencer la mise au point de propositions pour le musée de Mauthausen.

Une commission composée de spécialistes sera réunie. Il lui sera demandé de faire le projet et d'exécuter un grand diorama du camp, diorama qui sera destiné au musée projeté.

7°) Le secrétaire général va s'efforcer, à l'aide de documents recueillis, d'indiquer sur la plaque de marbre apposée sur la tour d'entrée le chiffre le plus exact possible des victimes. Cette indication sera suivie d'une courte phrase qui dira qu'à ce chiffre il faut ajouter des dizaines de mille pour tous ceux qui furent massacrés sans que leur nom ait figuré dans de quelconques registres.

8°) Le secrétaire général est chargé de trouver pour un comité préparatoire un certain nombre de camarades autrichiens qui commenceraient aussitôt le travail.

Le secrétaire général sera responsable de ce travail de préparation, mais devra demander, pour toute décision importante, l'aide des secrétaires généraux.

9°) Il a été exprimé au cours de cette réunion le désir qu'au plus tard à la date du 20-12-1954, toutes les organisations et toutes les personnalités intéressées puissent connaître la date exacte à laquelle sera célébré le dixième anniversaire au mois de mai 1955.

\*

En dehors de la réunion du comité international de Mauthausen, les anciens de Mauthausen et les familles de nos camarades disparus, participant à la Rencontre internationale de la Résistance et de la Déportation, se sont retrouvés dans l'après-midi du 25 novembre.

Il y avait là des représentants de l'Autriche, de la République démocratique allemande, de la République fédérale allemande, de la Belgique, de la France, de l'Italie, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de l'Union Soviétique.

A l'unanimité, ils votèrent la résolution suivante :

« Nous constatons avec satisfaction que le Comité international d'initiative a réussi à rassembler à Vienne des représentants de toute la résistance européenne. Nous en félicitons nos camarades du Comité international d'initiative.

» Nous, anciens détenus de Mauthausen, n'avons pas seulement resserré les liens d'amitié qui nous unissent, mais encore avons profité de cette grande occasion pour discuter à fond toute une série de questions qui nous tiennent à cœur, ainsi qu'à celui de chaque veuve, ascendant et descendant de nos camarades assassinés.

» Nous avons appris avec satisfaction que nos camarades tchécoslovaques, italiens, polonais et soviétiques érigeront des monuments commémoratifs dans l'ancien camp de Mauthausen, suivant ainsi le bel exemple de nos camarades français.

» Nous avons également exprimé notre position sur les projets soumis par le ministère de l'Intérieur de l'Autriche en ce qui concerne l'aménagement du camp et nous avons chargé le Comité international de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de transformer Mauthausen en un digne lieu commémoratif, tel que le veulent tous les anciens détenus et leurs familles, en particulier la construction d'un vaste ossuaire international où seraient réunis les ossements des nombreuses victimes de la barbarie nazie.

» Nous avons décidé en outre, de commémorer dignement et solennellement le dixième anniversaire de la libération du camp de Mauthausen et de ses dépendances par une vaste manifestation internationale en mai 1955. Le Comité international de Mauthausen, en collaboration avec les différents mouvements nationaux, devra donc, dès maintenant, commencer les travaux de préparation nécessaires.

» Notre rencontre actuelle, ainsi que la célébration du dixième anniversaire, devront contribuer à maintenir les idéaux de la résistance pour empêcher à jamais que les horreurs du camp de Mauthausen ne se reproduisent. Nous sommes conscients du fait que nous ne saurions conserver le bonheur et la vie que par la sauvegarde de la paix mondiale. Nous sommes encore conscients du fait que pour cela il est nécessaire d'empêcher par tous les moyens que les bourreaux et les sbires d'hier ne soient, à nouveau, pourvus d'armes.

» Pour barrer la route aux méthodes nazies, dans la politique intérieure et internationale, les résistants et les victimes du nazisme de tous les pays devront s'opposer unis et énergiquement aux agissements du militarisme allemand renaissant.

» La Résistance vaincra une fois de plus. »

## LETTRE ADRESSÉE A M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR DU GOUVERNEMENT AUTRICHIEN

Vienne, le 2 décembre 1954.

A Son Excellence Oskar Helmer, ministre de l'Intérieur du gouvernement autrichien, Vienne I. Herrengasse, 7.

Monsieur le Ministre,

Le 27 novembre 1954, une délégation du Comité international de Mauthausen a eu l'honneur d'être reçue par vous.

Cette délégation rend compte des résolutions et décisions prises au cours de la troisième séance du Comité international de Mauthausen, à Vienne, les 25 et 26 novembre 1954.

Vous vous êtes déclaré d'accord, en principe, avec toutes nos décisions, cependant vous nous indiquez à cette occasion que vous pensiez utile d'en recevoir le texte par écrit.

C'est pourquoi nous nous permettons, Monsieur le Ministre, de vous faire parvenir, sous ce pli, les résolutions dont le texte a été adopté à l'unanimité et nous espérons que tout ce qui est du ressort et des possibilités des services autrichiens pourra être mis en œuvre pour faire aboutir au plus vite les décisions prises.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Professeur GILBERT-DREYFUS.  
Docteur Heinrich DURMAYER.

# PELERINAGE

par **André OBLIGY**  
Fils de Déporté décédé à Mauthausen

(Suite)

Cette journée du samedi 8 mai était consacrée à Ebensee. Mais la route est longue de Linz à cette charmante petite bourgade logée dans son cirque alpin, au bord du Traunsee. Trois heures d'auto-car. Aussi la première halte, halte classique, de quelques minutes, devant le pont enjambant la Traun, fut-elle une détente autant que l'occasion d'admirer un typique paysage de montagne. A quelque 70 ou 80 mètres en contrebas, un torrent se déchaîne contre son barrage ; il se précipite dans un bruit de tonnerre, renâcle, gratte du sabot, heurte du front, pousse au flanc, et soufflant un fin brouillard verdâtre, comme un taureau furieux d'avoir senti l'aiguillon des hommes, il bondit enfin par-dessus l'obstacle, s'emballa et fonce, sa belle robe d'émeraude toute blanche d'écume, dans cette étroite faille couronnée de noirs sapins. Pendant une heure, sur la route en lacets, les cars vont côtoyer cet humide précipice et puis ce sera Gmunden, l'arrêt sur la grande place et le premier contact avec le célèbre lac aux Dames, serti comme une pierre précieuse dans son anneau de rochers. A une encablure du quai, des cygnes croisent majestueusement rengorgés, au centre d'un doux clapotis. Au large, dans un îlot de verdure, une haute bâtisse hisse ses clochetons. Est-ce le château du Graal ? A lui seul ce tableau romantique justifierait l'arrêt. L'on regrette de n'avoir point près de soi, pour l'admirer en silence, les amis, les êtres chers et, pour expédier là-bas, chez soi, dans sa ville, dans sa rue, cette vue pleine d'ombres et de lumières, chacun se précipite chez le marchand de cartes postales.

Beaucoup de gens de l'Europe Centrale connaissent les français. Dans cette librairie où nous sommes entrés, un homme nous entendant parler s'approche : trente à quarante ans, la génération de la guerre, et c'est sans doute ce qui le pousse vers nous. Car c'est aujourd'hui le 8 mai, l'anniversaire de l'armistice. Mais c'est plus encore ; les journaux nous ont appris ce matin, au petit déjeuner, la capitulation de Dien-Bien-Phu. « Dans cette guerre d'Indochine, l'Allemagne a déjà perdu 28 000 hommes » engagés dans la Légion, prétendait ce quotidien, un des plus lus d'outre-Rhin qui sous-titrait ainsi son article : « La France donne son matériel, l'Allemagne donne son sang. » Trois jours plus tard, nous verrons même à Vienne un hebdomadaire satirique présenter la C.E.D. sous la forme de cette association étrange : un troufion en casque « made in Germany » et tenue feldgrau plus que miteuse, poussé par une cantinière française, moustachue et tirée à quatre épingles. Vérité en deça, erreur au-delà ; nous serions tentés, nous autres, d'inverser l'ordre des facteurs. Mais peu importe ! cette optique est largement ancrée parmi le peuple allemand. Poussé par la cantinière française, le légionnaire allemand se battait donc encore une fois contre le communisme mondial. Et voici qu'au lieu de la revanche qu'instinctivement il espérait, c'est une défaite qu'il enregistre avec celle de notre corps expéditionnaire en Extrême-Orient. La bizarre concordance des dates lui rend la chose encore plus sensible ; encore plus douloureuse : pour la deuxième fois en un 8 mai, et devant le même ennemi, il touche les épaules. La plaie d'orgueil, piquée au vif, se réveille dans toute sa

vigueur de son amertume première. Nous en reconnaissons le goût dans le ton de notre interlocuteur de la boutique autrichienne. « Maintenant, nous dit-il d'un air de défi — et nous comprenons que c'est une consolation qu'il nous offre en même temps qu'une vengeance pour lui-même — maintenant il n'y a plus que deux langues dans le monde : l'anglais (l'américain) et le français ! Le russe... » Il n'achève pas sa phrase, mais une grimace de dédain exprime fort bien sa pensée. Il vibre à la fois de passion anti-russe et d'amitié française. La première est sincère à coup sûr, mais la seconde ? N'est-elle pas de fraîche date ? On évoque Ebensee, le sombre camp dont seule nous sépare la longueur du lac. Ebensee ? « Oui, très triste », concède-t-il. Les Français songent au pèlerinage qu'ils vont accomplir à présent et tous restent réticents, ils ont été payés pour se méfier.

La raison d'être de ce camp d'Ebensee, son but dans l'esprit des dirigeants nazis, c'était le percement de ces sombres cavernes que nous voyons béer là-haut, dans la paroi rocheuse et leur aménagement en usines d'aviation. La première était terminée, elle ne compte pas moins de 425 mètres de long en deux tunnels superposés, l'étage supérieur servant de dortoir pour les ouvriers civils. Onze autres du même acabit devaient truffer la montagne. Pénétrons dans un de leurs tunnels inachevés pour apprécier les conditions dans lesquelles se poursuivait cette besogne de titan. On s'imagine sans peine, au plus fort du labeur, dans l'atmosphère d'humidité qui règne au fond de ces trous à rats, la sueur perlant du corps sous-alimenté et le sang tout à coup figé dans les veines par cette pluie glaciale, qui tombe sans arrêt des voûtes sur les épaules. Comme elle devait facilement traverser les minces treillis ! On le comprend : pleurésies, pneumonies, tuberculoses, toutes les affections pulmonaires guettaient les pauvres diables. Il fallait aux services nazis 1 000 morts mensuelles, le chiffre était largement dépassé. Les derniers mois, on en recensa même jusqu'à 10 000 et 15 000. Il n'y a guère de survivants dans leurs rangs, la mort, tous les jours, continue à faucher. Mais, si le commandant du camp avait pu réaliser ses desseins, personne ne serait revenu : inquiet de l'avance alliée, il rêvait de supprimer tous les témoins de ses crimes et pour cela il avait combiné de faire masser tous les déportés dans les tunnels, sous prétexte de défense passive, et de les y emmurer en faisant sauter la montagne. Heureusement, un gardien, l'Autrichien Poltrum, dès qu'il eut vent de ce qui se tramait, courut en

avertir les déportés, empêchant ainsi le dernier forfait d'être perpétré.

Poltrum est mort, nous sommes allés, l'an dernier, nous recueillir sur sa tombe, à Laakirchen. Et aujourd'hui, il ne reste plus rien du camp, sans cesse balayé en hiver par le souffle mortel des glaciers. Plus rien que des vestiges du four crématoire, où s'en allaient s'anéantir les pauvres corps préalablement vidés de leur chair, ces pauvres corps dévorés chaque jour davantage par l'enfer. Enfer glacé qui ouvre là-haut ses gueules édentées. Auprès de cette ruine, là, où s'étendaient les blocks du Revier, dans ce qui fut naguère encore un passage pour les troupeaux, on a groupé plusieurs fosses jadis éparses, tous les corps échappés à ses flammes, 3 000 environ, qui dorment là, dans la paix retrouvée.

Le gouvernement autrichien a de grands projets : il veut dévier la route pour la faire passer au pied de la terrasse où se déployait le camp, il promet un parc à voitures pour faciliter son accès aux foules futures et sur les tombes, il fera dresser des croix de pierre. Bref, il envisage d'étaler les travaux jusque vers l'année 1960. Déjà, s'érige une chapelle-autel, sobre, funèbre, tout à fait dans la note qui convient à cet antre de souffrance ; déjà, on a clos le cimetière ; déjà, le monument aux Français est achevé, allons nous incliner devant lui.

Le premier, le jeune Maurice Grenat dépose une gerbe en souvenir des quatre frères de son papa, tombés là, côte à côte. Puis les familles à leur tour apportent des fleurs en hommage à leurs disparus et c'est le silence, un silence total, où se cristallise et s'exprime la tristesse de tous les cœurs. A l'issue de cette minute de recueillement, nous voyons s'avancer un ancien déporté polonais d'Ebensee. Cet homme qui, en compagnie de nombreux compatriotes, est encore employé là-haut au démontage de l'« usine » dont les machines, propriété d'un émigrant hongrois, sont expédiées en Amérique, nous le retrouvons fidèlement chaque année, à chaque pèlerinage. Près du nôtre, il vient représenter, aujourd'hui, l'Association des Polonais en Autriche et celle des ouvriers polonais d'Ebensee, qui offrent, chacune, leur couronne. Elles seront couchées, l'une auprès de nos fleurs, l'autre devant le monument de la « Femme italienne » ; ce sont les couronnes de l'amitié.

Le retour, après le repas au Posthotel et la petite promenade digestive à travers la ville, s'effectue par le cimetière de Linz-Saint-Martin, à quelques kilomètres de Linz. Cette clairière, isolée dans la solitude des bois, avait été choisie, à l'origine, pour réunir toutes les dépouilles étrangères à l'Autriche : restes abandonnés dans les camps d'extermination ; déportés et prisonniers décédés après leur libération. Dans l'immense travée centrale, entre le portail d'entrée et

Amis qui désirez lire

« LA TRAGÉDIE DE LA DÉPORTATION »

le livre dont notre président GILBERT-DREYFUS vous a entretenus dans notre précédent numéro, passez vos commandes à l'Amicale (1 000 francs).

le cippe géant, sous un gazon toujours entretenu, une série de fosses communes abrite tous les défunts inconnus, tandis que sur les bas-côtés des sépultures individuelles, nominatives, arborent la croix catholique ou le triangle des israélites. Les Autrichiens se sont habitués à considérer cette nécropole comme un lieu saint ; un certain nombre d'entre eux ont tenu à s'y faire ensevelir, ces dernières années. Tout alentour de cette clairière, gonflant de leurs tertres l'herbe des sous-bois, se disséminent leurs tombes, chacune dans son îlot de verdure comme derrière un rempart parmi les arbres centenaires où pépient les oiseaux, dans leur pénombre verte, qui fait de ce repos un éternel soir.

Tout, malheureusement, n'est pas aussi louable dans les environs. Car il existe dans la forêt d'autres champs beaucoup plus petits où dorment d'autres martyrs,

conquête de la Bavière, en 788 ? De là aussi, probablement, date la dédicace au grand apôtre des Gauls. C'est en somme la trace de nos lointains aïeux que nous retrouvons là, le souvenir d'une autre lutte menée sur ce même sol et celui de morts dont, peut-être aussi, le sang coule dans nos veines.

Ce dimanche 9 mai, qui doit être la journée de Mauthausen et commence par la visite d'Hartheim, nous le passons en la compagnie de pèlerins italiens, comme nous attirés en ces lieux par le 9<sup>e</sup> anniversaire de leur libération. Aussi les mots de notre ami VALLEY seront-ils traduits par un interprète, lorsqu'il prendra la parole au pied du château impérial d'Hartheim, sur cette minuscule placette qu'il écrase de sa masse imposante, devant le monument aux morts des Français. Ce château, nous dit VALLEY, abrita un des innombrables camps de la mort

Pauvres, Faibles d'esprit et Imbéciles, Idiots et Crétins. »

On se demande quel sentiment présida à cette accumulation de termes de semblable valeur, un souci tatillon de précision scientifique ou l'humour féroce d'un grand facilement méprisant pour les malchanceux de la vie ?

Et voici qu'on débouche soudain dans une sorte de patio espagnol, sans jet d'eau ni verdure, dans un petit cloître carré qui referme sur nous ses étages successifs d'arcades : la cour intérieure. On se croirait au parterre d'un théâtre, d'un tout petit théâtre de province, sous les balcons et les galeries ; là-haut comme un lustre, brûle un tout petit carré de ciel. Dans la pénombre des loggias, naïvement, l'on cherche des dames poudrées et roses ; l'on s'attend à les voir se pencher et sourire ; l'oreille guette des rires égrenés comme des perles dans le brouhaha des murmures. Hélas ! elle ne perçoit qu'un silence glacé. Ce théâtre n'a qu'une ouvreuse hideuse et grimaçante ; ses loggias sont des clapiers où, jadis, l'on parqua, comme des cobayes, nos frères et nos pères ; acteurs et spectateurs, ils ont tous joué sur cette scène, la même pièce, toujours, mais constamment renouvelée et enrichie, la pièce des souffrances et des tortures gratuites ; vers ce ciel qui brille là-haut, comme un phare au-dessus d'un puits, vers ce carré de bleu à peine plus grand qu'un linceul, ils ont tendu leurs dernières forces et jeté leur dernier cri ; vers lui ils sont montés en quelques flocons d'épaisse fumée ; jamais ils ne recouvreront la liberté bien-aimée ; dans la patrie lointaine, jamais les mains tendues ne presseront leurs mains, car cet inoffensif petit théâtre de province fut pour eux le théâtre de la mort. Mais laissons ce sépulcre immense à la sauvagerie jalouse et silencieuse : ailleurs aussi le souvenir plane, gronde et nous appelle.

\*\*

Maintenant, les uns derrière les autres, les cars filent vers Mauthausen, que l'on aperçoit au loin sur sa colline, comme un champignon vénéneux poussé sur une terre maudite. En route, nous rattrapons un camion de Russes et là-haut nous en retrouvons d'autres, des Autrichiens aussi, venus en grand nombre. Mais, avant la cérémonie internationale, notre premier salut se doit naturellement à ce cœur juché sur sa colonne comme au bout d'une pique, qui symbolise le sacrifice français. En quelques mots très simples, VALLEY l'explique pour les Italiens qui nous ont fait l'amitié de nous accompagner ici encore. 123 000 morts officiels, précise-t-il, 123 000 victimes immatriculées sur un total de 220 000 prisonniers. Mais les fichiers nazis en ont volontairement ignoré des multitudes d'autres massacrés aussitôt qu'entrés, et l'on estime en général le nombre de 180 000 plus voisin de la réalité.

Au mâ, montent nos trois couleurs. M. le consul Giordani, représentant du haut-commissaire de la République française, se découvre devant les pèlerins venus « comme après un cauchemar » revoir le lieu où ont retenti le cri des souffrances et les injures des bourreaux. « Ils sont morts, dit-il, dans les bras d'un camarade qui, peut-être, ne parlait pas la même langue. Mais ils partageaient un même idéal, la « liberté ». De sorte que « Mauthausen, nom qui éveille l'horreur, est également le symbole de la fraternité humaine ».

Puis c'est au tour d'un déporté italien d'exprimer, en même temps que la solidarité de la nation amie, l'« émotion éternelle », le « message de charité et d'amour » qui se dégagera toujours de la colline sanglante.

A présent, c'est le dépôt des couronnes au pied du monument et devant les pla-



Cérémonie au cours d'un Pèlerinage devant le Monument Français

sans gardiens, sans protection d'aucune sorte, qu'une barrière de bois trop basse pour être utile. Et il faut regretter que les bestiaux, divaguant sans contrainte, puissent venir piétiner les sacrés débris pour paître l'herbe grasse qu'ils ont nourrie de leur substance.

La soirée s'achèvera dans une ambiance moins triste. En effet, les cars nous conduisent à la foire d'Urfahr où les pèlerins, tous comme un seul homme, iront goûter aux pains d'épices en forme de cœur, en l'honneur de la fête des mères. Portés par la foule, ils défilent ensuite devant les mêmes manèges au vacarme assourdissant, stationneront devant les mêmes camelots aux figures de gitans et à l'étourdissant bagout, déchiffreront les mêmes banderoles annonçant — pour la première fois en cette ville — le spectacle unique au monde de « l'abominable homme des neiges » ou de quelque autre serpent de mer. Image traditionnelle de toutes les foires du monde. Après quoi, gavé de bruit et de confiseries, on trouvera encore le temps d'un petit tour de ville, le temps pour les amateurs d'archéologie de passer sous les murs du vieux château où mourut Frédéric III, d'admirer dans le bâtiment renaissance du Landhaus la belle « fontaine au planètes » ou bien d'aller loigner les inscriptions latines et les merveilles d'art que recèle la petite église Saint-Martin, la plus ancienne de toute l'Autriche. Sait-on que c'est à Charlemagne, à sa soif de conversions, que l'on doit l'achèvement de cet édifice, après la

lente. Camouflé sous le masque officiel de « maison de repos et de convalescence » personne n'en aurait jamais soupçonné l'existence si, en février-mars 1945, un commando de douze Espagnols et un Français n'y avait été expédié, de Mauthausen, pour détruire les crématoires et faire disparaître toutes traces des atrocités. Il y trouvèrent des tonnes de cendres qu'ils durent disperser dans les champs et le Danube. D'après ses propres déclarations, Zierys, le commandant du camp de Mauthausen, envoya lui-même ici environ 10 000 hommes, 10 000 sujets pour les expériences sur la tuberculose dont c'était ici le centre pour toute l'Allemagne. Car Hartheim fonctionnait également en liaison avec les autres camps allemands de déportation, qui lui fournissent de semblables contingents. Personne n'en est jamais revenu. C'est donc à des dizaines de milliers que l'on peut évaluer le nombre de ses victimes.

Emus par ces révélations, Italiens et Français, en commun, déportés et familles déposent leurs gerbes ; en commun ils prient ou se recueillent. Puis, dans un silence douloureux, tous se dirigent vers l'énorme bâtisse. Un trou noir dans le flanc couleur d'ocre, un corridor dallé, sombre et profond comme un tunnel, et sous la voûte, une tache blanche qui luit doucement : sur une plaque de marbre, cette inscription dérisoire et doucereuse :

« Asile consacré par Son Altesse le prince Camille-Henri de Starhemberg aux

ques nominatives. Les drapeaux s'inclinent vers le sein de la terre, en hommage respectueux des vivants aux disparus, et, d'une voix contenue, car le chant de triomphe, ici, doit se cravater de deuil, les pèlerins entonnent le refrain de *La Marseillaise*. Après quoi, lentement, ils gagnent la baraque spécialement consacrée où le prêtre italien va célébrer la messe.

A l'issue de cette cérémonie, les pèlerins se répandent dans le camp. Cette vaste enceinte, classée monument historique, tous la connaissent déjà. Tous ces points différents marqués par des tortures différentes, par des inventions pour sadiques les unes que les autres, ils pourraient les désigner sur le sol : la chaîne où l'on attachait les juifs ; cette porte toujours flanquée de condamnés à mort ; la fenêtre par où l'on arrosait les détenus tantôt à l'eau glacée, tantôt à l'eau bouillante ; le mur des fusillades, le gibet, la prison où retentirent les cris des hommes dévorés vivants, le crématoire, la salle de dissection, la cuisine, la chambre à gaz, et le souterrain de l'embuscade où le coup de revolver dans la nuque ouvrait la porte étroite de l'au-delà ; tous ces témoins des crimes horribles, lentement, religieusement, les pèlerins en font le tour, comme une procession sur le chemin de la croix. Mais sur la place d'appel, les haut-parleurs déversent une musique de circonstance. Couronnées de fumée comme celles qui jadis montaient de la cheminée bardée de fer du crématoire, les flammes s'élèvent des torchères encadrant le monument érigé par le gouvernement autrichien. Voici venu l'instant de la grande communion internationale.

Au nom de tous les déportés, le délégué du comité autrichien salue tous les camarades accourus de leurs lointains pays, Italiens, Français, Bulgares, Polonais, Tchèques, sans oublier les représentants de l'Armée rouge, ni les ouvriers autrichiens sortis de leurs usines pour ce rendez-vous solennel. Il rappelle que l'année prochaine sera celle du 10<sup>e</sup> anniversaire et, pour le commémorer, il convie ceux qui n'oublient pas à une grande manifestation qui assurera au monde inquiet la paix et la liberté.

C'est un cri d'alarme qu'Otto Horn va jeter. Dix ans durant, dit-il, le camp a fonctionné, 10 millions de morts, déportés de tous les pays, ont été victimes du système concentrationnaire avant que le régime honni tombe en poussière. Et pourtant malgré tous ces sacrifices pour que la « liberté reste parmi nous sur la terre » voici qu'en Allemagne le nazisme se réveille, rêve de revanche, de conquête, Alsace-Lorraine, Hollande, Belgique, Autriche, pour exercer ses griffes, puis l'Europe et le monde.

Nous n'oublierons pas, clame à son tour le délégué français. Nous ne pourrions oublier tous ceux qui, comme du bétail, petits enfants, adolescents et même vieillards ayant déjà un pied dans la tombe, furent amenés ici vers les fours crématoires. Que tous ceux-là, qui disparaurent dans l'ombre et la nuit, soient assurés que nous saurons conserver leur mémoire dans nos cœurs.

*Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie  
Ont droit qu'à leur cercueil la foule  
vienne et prie.*

Mais toutes ces victimes crient contre le réarmement allemand. La chair de notre pays est encore meurtrie de trois invasions. Et c'est notre résolution qui rendra hommage aux disparus.

M. Frischmann, qui clôt le cycle des discours, abonde dans le même sens. Nous ne pourrions jamais oublier les pauvres mamans et aussi les grand-mamans que les soldats allemands poussèrent dans le brasier rougeoyant. Je le dis au

nom de toutes les familles, nous ne pourrions jamais oublier. Nous voulons vivre en paix, dans le travail et le bonheur. Nous devons nous souvenir des morts pour les vivants.

Les haut-parleurs grésillent de nouveau ; ils font retentir les chants des partisans et pendant que s'égrènent les couplets de douleur et de courage, les déléguations, les unes derrière les autres, apportent les couronnes et les fleurs. C'est un défilé lent et silencieux, interminablement grandiose, de quarante-cinq couronnes et de gerbes innombrables. Les fleurs rouges comme le sang qui abreuva si longtemps cette terre, tombent les unes après les autres devant le massif de pierre grise, images de ces milliers de poings coupés qui « brisèrent les barreaux des prisons pour leurs frères », allégories de ces millions de vies déversées sur l'autel de la liberté pour payer la rançon des patries enchaînées. Derrière les drapeaux, les fanions et les bannières des associations, la foule enfin s'ébranle et, devant les monuments, tour à tour celui de la place d'appel, la stèle russe du général Karbyshev et a colonne française, elle se prosterne et prie.

*Les morts ne dorment pas. Ils n'ont que  
[cette pierre  
Impuissante à porter la foule de leurs*

*[noms.  
La mémoire du crime est la seule prière.  
Passant, que nous te demandons.*

\*\*

L'après-midi débute par la descente à la carrière. Comme toutes les autres où œuvrèrent les déportés, celle-ci appartenait en propre à l'association des SS. et se trouvait placée sous la férule d'Himmler, leur grand chef, qui vint la visiter en 1941. Cette carrière, à présent inerte et pacifique, cet escalier presque solennel, il faut faire effort d'imagination pour se les représenter tels qu'Himmler les vit, tels qu'il avait ordonné qu'ils fussent : grouillant de tout un peuple de

réprouvés ; pieds mal assurés dans les socques de bois ; corps affamés, chancelant sur les marches branlantes ; dans l'esprit, l'idée fixe de la décimation quotidienne ; dans l'œil, l'angoisse de sentir le doigt qui désigne, soudain s'appesantir ; et, comme Sisyphé, remontant péniblement, éternellement, leurs pierres, le long de la haie de cerbères diaboliques ; guettés, frappés, mordus et déchirés ; dans la fumée et l'odeur âcre de la dynamite, dans la poussière des éclatements, le bruit des détonations, les rugissements des SS. et les aboiements des chiens ; non plus des hommes mais des damnés, des ombres gémissantes et torturées réduites à choisir entre le feu éternel et ce trou d'eau glauque et froide, ce trou « aux juifs », le dernier refuge, qu'il suffisait de traverser, comme le fleuve Styx, pour aborder, enfin, dans la paix définitive de l'au-delà. Les furies du Tartare latin, les hallucinations fantasmagoriques d'un Dante, les exaltations délirantes des grands Inquisiteurs, oui ! vraiment, toutes les conceptions passées de l'Enfer, les plus noires, les plus folles, ont été ici, compilées, pillées, écümées, mises à contribution par le fanatisme hystérique et romantique de l'antique Germanie. Tout a été arrangé, calculé, pour faire de cette solitude une expiation, de cet abîme fumant de 80 mètres de profondeur la géhenne à jamais privée d'espoir. On reste sans voix devant ces horribles supplices, devant ces inutiles cruautés, ces mesquineries d'avare dans le gaspillage, devant ces vies économisées comme des écus, usées jusqu'à la corde, au-delà même, mais usées, sans but, pour le seul plaisir de briser et d'anéantir ; devant ces raffinements de tigre ; devant ces mille et une façons de jongler avec la victime, devant cet instinct brutal du fauve qui s'enivre du parfum de la souffrance et qui, avant de boire le sang chaud et vivant, veut jouir jusqu'à l'ultime soubresaut de la proie pantelante.

(A Suivre)

## Etablissements **TEXILAINE**

**M. BARD** 19, Rue de Beaulieu, ANGOULÈME

### TROUSSEAU LAVETTE

- |   |  |
|---|--|
| 1 COUVRE-PIEDS satin piqué motif enfants, laine blanche, couleur bleue ou rose. | 1 ALÈZE.                                 |
| 1 COUVERTURE LAINE double face, couleur rose ou bleue.                          | 12 COUCHES doubles très solides.         |
| 1 BURNOUS (passe-partout) tricoté laine, brodé.                                 | 12 POINTES fond éponge.                  |
| 1 BRASSIÈRE tric laine, brodée.   | 12 COUCHES bikinose promenade.           |
| 1 CULOTTE tricotée laine, assortie.   | 2 LANGES coton 70 x 80.                  |
| 1 BONNET tricoté laine, assorti.  | 2 LANGES laine.                          |
| 1 PAIRE DE BOTTILLONS tricotés laine, assortis.                                 | 2 BANDES crêpe.                          |
| 1 DRAP BERCEAU.   | 2 BAVOIRS brodés.                        |
| 1 TAIE BERCEAU brodée motif assorti.  | 3 BAVETTES éponge.                       |
| 3 BRASSIÈRES percale.   | 1 BAVOIR plastic.                        |
| 3 BRASSIÈRES améric. interlock.   | 2 MOUCHOIRS DE COU.                      |
|   | 2 MÈTRES DE DRAP ENFANT, largeur 120 cm. |
|   | 1 ÉPONGE Venise.                         |
|   | 1 carte ÉPINGLES sûreté courbées.        |
|   | 1 COQUE BIKI.                            |

Le trousseau se fait en trois couleurs : blanc, bleu, rose.

Prix : 14.900 francs PORT ET EMBALLAGES COMPRIS

### AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

Les 2 DRAPS MÉTIS jour Venise, dimensions finis 2 m. 20 x 3 m. 10, poids 3 kg 800. Prix (port compris) : 3.850 francs.

**SUR DEMANDE** : Couvre-Lit, Couverture laine, Serviette éponge, **prix fabrique**

Pour des commandes groupées, prix sur demande

**Notre garantie** : Remboursement pendant 5 jours après réception de la marchandise sans donner le motif. PORT ET EMBALLAGES COMPRIS

# LA VIE DE L'AMICALE

## COTISATIONS

Le timbre pour la cotisation de 1955 est à votre disposition, le réclamer à l'Amicale (cotisation annuelle 250 fr.).

## DÉCÈS

Hélas ! la liste de nos camarades morts après leur retour, s'allonge, les uns morts accidentellement, les autres des suites des souffrances endurées dans le camp.

Depuis notre dernier *Bulletin*, nous avons appris la mort :

— de Gabriel JUILLARD, ancien de Melk, Ebensee, matricule 62.604 ; son décès est survenu accidentellement en septembre 1954 ;

— de Charles TANGUY, habitant Orsay ;  
— de Fernand CHANTELOUP, de Saint-Pierre-des-Corps, ancien de Mauthausen ;  
— de Clément BIESCOS, de Limoges ;

— de Marcel BOISSEAU, de Paris, ancien de Mauthausen, matricule 27.808.

Nous apprenons également la mort :

— de Mme GUILBAUT Andrée, de Chartres, veuve de Fernand GUILBAUT, décédé à Mauthausen ;

— de Mme Germaine COTE, d'Elbeuf, veuve d'Albert COTE, décédé à Mauthausen.

*Aux familles de nos camarades disparus,*

*Aux familles de nos amis, nous adressons nos très sincères condoléances et l'expression de nos sentiments émus et attristés.*

Nous apprenons, aussi, que notre camarade Maurice FERY, de Paris, ancien de Mauthausen, matricule 62 399, vient de mourir des suites de sa déportation.

Nous adressons nos affectueuses condoléances à sa veuve, ex-déportée de Ravensbruck, qui a déjà eu la douleur de perdre son fils à Buchenwald.

## SOLIDARITÉ

Merci à ceux qui nous aident et en particulier à :

André E..., d'Egletons	.....	Fr. 1 500 »
Louis P..., de Paris	.....	1 000 »
André O..., de La Chapelle-sur-Loire	.....	2 000 »
Mme Charlotte L..., de Paris	.....	1 000 »
Georges L..., de Le Home-sur-M.	.....	500 »
André M..., de Montluçon	.....	1 000 »
Albert S..., de Phalsbourg	.....	500 »

POUR MÉNAGE voulant partir en  
**CORSE** à 8 kilomètres  
de SARTENE  
Une MAISON 4 Pièces - eau  
pas d'électricité  
**100 Hectares de Terrain**  
Culture : Orangers et Vignes  
Demander tous renseignements  
complémentaires à l'Amicale

Nous recevons avec plaisir les vêtements et chaussures en bon état, pour enfants et adultes, dont nous trouverons bien vite l'emploi ; cela rendrait un grand service à certaines familles et à certains camarades qui en ont besoin.

## AVIS IMPORTANT

C'est un fait indéniable, tous les déportés ressentent les conséquences de leur déportation.

Maladies déclarées ou fatigue prématurée inexplicable, sinon par le fait qu'elle est la conséquence des mois ou des années de privations et de souffrances qu'ils ont endurées.

Aussi n'hésitez pas à faire vos demandes de pension, vous préservez ainsi votre avenir...

Un médecin connaissant très bien la pathologie des déportés et toutes les questions de pension est à votre disposition, pour vous aider à constituer votre dossier.

Il reçoit, 10, rue Leroux, sur rendez-vous ; écrivez-nous si vous voulez que nous vous en prenions un.

Il peut assister tous les déportés résistants devant la Commission Spéciale des Déportés, il peut également assister les déportés politiques passant devant la commission de réforme, à Paris.

De toute façon, tous les déportés, même ceux habitant la province, ont intérêt à le consulter pour la constitution de leurs dossiers.

Tous les détenteurs de la carte D.P. ou D.R. peuvent être pensionnés même si la maladie n'a pas encore été déclarée jusqu'à ce jour.

Si votre dossier est constitué, avertissez-nous une huitaine de jours avant la date à laquelle vous êtes convoqués devant la Commission à Paris ; envoyez-nous le double des pièces fournies et nous les communiquerons au docteur.

N'hésitez pas à nous demander tous les renseignements complémentaires.

## NAISSANCES

Jean TELEMAC, ancien de Mauthausen et Steyr, matricule 560, est heureux de nous annoncer la naissance de son fils, CHRISTIAN.

Pierre DOUGADOS, ancien de Mauthausen, la naissance de sa fille, LISE.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur à ces bébés.

## DÉCORATIONS

Nous avons le plaisir de noter les noms de : Pierre CLAVEL, de Bar-sur-Aube, et Jean-Marie de BOUARD, de Paris, sur la liste des récents nommés : Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Au nom de notre Amicale, nous sommes heureux de présenter nos félicitations à ces camarades, anciens de Mauthausen, et nous les assurons de nos sentiments de fidèle camaraderie.

## A TITRE POSTHUME

Nous apprenons que la Légion d'honneur a été décernée, à titre posthume, à Mary NOBILET, matricule 62.878, décédé à Gusen le 24 avril 1945.

La Légion d'honneur, la croix de guerre et la médaille militaire ont été décernées, à titre posthume, à Eugène POIZAT, matricule 60.456, décédé à Gusen le 22 avril 1945.

A cette occasion, nous adressons à leurs familles l'expression de nos sentiments émus.

## DISTINCTION

Mme Veuve Pascal nous prie d'insérer l'extrait du journal de sa région, ce que nous faisons avec plaisir :

*Mme Veuve Pascal Pauline, vient de recevoir la carte de Combattant volontaire de la Résistance, décernée à titre posthume à son mari, notre regretté Marcel PASCAL, mort des suites de sa déportation par les nazis.*

*Bien que tardive, cette distinction vient sanctionner la belle attitude de ce patriote dont le souvenir est toujours vivant parmi nous.*

## MM. LES ARCHITECTES

En vue de l'érection de l'Ossuaire de Mauthausen, un concours est ouvert parmi les architectes, anciens déportés, pour soumettre à l'Amicale de Mauthausen un projet d'ossuaire.

Les envois doivent nous parvenir avant le 1<sup>er</sup> mai 1955 à l'Amicale de Mauthausen, 10, rue Leroux, Paris-XVI<sup>e</sup>.

Le Gérant : Emile VALLEY

PETTIT & ROUSSEAU 23, R. RODIER, PARIS

Veuve de déporté louerait au mois, quinzaine ou pour la saison, une villa meublée située à Vallauris (Alpes-Maritimes), comprenant trois pièces, cuisine et cabinet de toilette, jardin et terrasse, avec eau, gaz, électricité.

Location mensuelle approximative : mois d'hiver, 15 000 francs.

Ecrire à l'Amicale qui transmettra.